

Grain de Celles

Celles, Escanaffles, Molenbaix, Popuelles, Pottes, Velaines

RÉFLEXION ET ACTION > P. 12-13-14

SUR LE TERRAIN DES INONDATIONS POUR DES SOLUTIONS



La commune s'entoure de spécialistes pour des réponses sur le long terme...

@ Drone de photos

VOUS LIREZ AUSSI 

LE SALON DE L'ENVIRONNEMENT SOUS LE SOLEIL

Page 4-5

ELIA REPORTE SON CHANTIER DE LIGNE HT AU MOIS D'AÔÛT

Page 10

AVANT DE PARTIR EN VACANCES, PENSEZ À VOUS ENREGISTRER

Page 15

LA FÊTE DES AÎNÉS DU 5 SEPTEMBRE : INSCRIVEZ-VOUS

Page 19

LA PISCINE DE RENAIX : LES CELLOIS PEUVENT EN PROFITER

Page 3

LES BORNES DE RECHARGE DE GALACTIC POUR TOUT LE MONDE

Page 6



@ Commune de Celles



LE POTTOIS JACQUES GILBERT AUX PETITS SOINS POUR SES ABEILLES

Page 24

@ Commune de Celles

LES DIX ANS DU HOME SAINT-JOSEPH : UNE JOURNÉE DE FÊTE RÉUSSIE...

Pages 20-21



Chères Celloises, Chers Cellois,

Pour ce dernier « Édito » de ma main, je voudrais avant tout vous remercier pour les moments partagés durant cette mandature qui m'ont permis d'évoluer tant humainement qu'intellectuellement.

Vu la proximité avec les élections communales d'octobre, il sera en effet plus normal, pour l'édition d'automne, de laisser s'exprimer notre Directrice Générale f.f., Justine Soyez.

Merci à tout le personnel communal et/ou dépendant des missions communales (enseignement, petite enfance, bénévoles...), ainsi qu'aux membres du Collège et du Conseil. Tous ensemble, je pense pouvoir dire que nous avons fait progresser notre belle commune dans tous les domaines.

Citons quelques exemples, issus des près de 10 millions d'euros d'investissements consentis ces 4 dernières années.

- Transition énergétique (éclairage public LED, panneaux photovoltaïques, isolation)
- Jeunesse (aires de jeux, crèche agrandie et modernisée)
- Environnement (nouveau service, dynamique de gestion...)
- Voiries (dix rues modernisées, investissements pour notre personnel technique)
- Mobilité (création de balades et mise en place d'un cheminement piétons)
- Culture (nouveau pôle culturel et nouvelle bibliothèque)
- Patrimoine (administration, salle Concordia, bâtiments scolaires...)
- Social (CPAS et maison de repos cités en exemple, PCS animé)

La lutte contre les inondations est également une priorité absolue. Vous découvrirez, dans ce numéro, de nombreux projets réalisés et/ou en cours. Nous sommes aussi conscients qu'il reste beaucoup de choses à améliorer ou à réaliser dans différents domaines.

Nous ne devons donc pas baisser les bras et continuer à travailler pour maintenir le bien-être et le *vivre-ensemble* qui règnent globalement dans notre commune.

Alors que l'été s'installe doucement dans notre belle commune, je vous souhaite un été radieux, rempli de joies simples et de moments inoubliables. Prenez soin de vous et des autres, et profitons pleinement de toutes les activités que de nombreuses associations nous offriront.

Je vous invite également à redécouvrir les trésors de notre commune, ses espaces verts, ses chemins de promenade, et évidemment à soutenir nos commerçants et artisans locaux.

HORAIRE

NOTRE SERVICE POPULATION - ETAT CIVIL OUVERT TOUS LES JOURS

Chaque jour de la semaine, l'équipe Population-Etat Civil vous accueille au 2^e étage de la maison de l'entité pour vos demandes de documents : carte d'identité, passeport, certificats, permis de conduire...

Le service est ouvert les lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 13h-17h. Et les mardi et jeudi : 9h-12h. Vos demandes peuvent aussi être faites via l'e-guichet sur le site internet celles.be

Quant au service Urbanisme, il est fermé le mardi et le jeudi.



069/85.77.60



info@celles.be

A VOTRE SERVICE



Michael Busine
bourgmestre

☎ 0497/06.33.68

✉ michael.busine@celles.be



Jean Delestrain
1^{er} échevin

☎ 0471/49.38.01

✉ jean.delestrain@celles.be



Axelle Chantry
2^e échevine

☎ 0495/85.59.01

✉ axelle.chantry@celles.be



Carine Breda
3^e échevine

☎ 0498/71.12.40

✉ carine.breda@celles.be



Michel Bataille
4^e échevin

☎ 0496/77.94.55

✉ michel.bataille@celles.be



Alain Huvenne
président CPAS

☎ 0474/08.19.19

✉ alain.huvenne@celles.be



SUIVEZ
notre actualité



LA PISCINE DE RENAIX

UNE AUBAINE POUR LES CELLOIS



La convention signée avec nos voisins renaisiens permet aux Cellois, écoliers et familles, de profiter tout au long de l'année d'un tarif préférentiel...

La commune de Celles a conclu depuis 2019 un accord de coopération avec la ville de Renaix pour l'utilisation de sa nouvelle piscine. Cette convention vise les écoliers de l'entité ainsi que les nageurs publics. " Les habitants de Celles bénéficient ainsi du même tarif avantageux que les habitants de Renaix ", rappelle le bourgmestre Michaël Busine. La commune de Celles verse chaque année un montant de 25.000 euros : 20.000 euros pour les écoliers, 5.000 euros pour les particuliers, les familles.

La somme ainsi versée couvre une partie des frais d'exploitation de la piscine. Les communes de Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles ou encore de Mont-de-l'Enclus ont également conclu une convention similaire avec Renaix.

Chaque année scolaire, de septembre à fin juin, les écoliers cellois, des deux réseaux d'enseignement, comptabilisent 6.000 entrées. Ils sont 450 enfants à se rendre ainsi à la piscine de Renaix deux fois par mois avec le bus communal.

" Mettre en place un planning pour permettre aux écoliers de différentes communes de fréquenter notre piscine relève du défi ", commente Christophe De Paepe, responsable des lieux, " cela fait partie de nos objectifs de départ ".

LE CHIFFRE

450

ENFANTS SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES DE L'ENTITÉ DE CELLES FRÉQUENTENT CHAQUE ANNÉE LA PISCINE DE RENAIX



Chaque semaine, entre 2.500 et 3.000 enfants sont accueillis à la piscine de Renaix. Plusieurs classes, plusieurs écoles y arrivent en même temps. Il faut donc les répartir dans les zones, les vestiaires... Tout est clairement indiqué sur des écrans à l'arrivée des écoliers.

Pour un petit budget

Pour pouvoir profiter de ces périodes de natation, les parents s'acquittent d'une redevance de 25 euros par enfant et par année scolaire. Ce prix comprend l'entrée à la piscine pour 16 séances ainsi que le transport scolaire assuré par notre bus communal. " Nous restons dans un coût faible, car c'est clairement un service que nous souhaitons offrir à nos enfants dans le cadre d'un bon partenariat et ce dans la mesure où nous ne pouvons pas investir dans une piscine ", conclut le bourgmestre. Un service, mais aussi une opportunité de profiter de la piscine renaissienne tout au long de l'année et notamment durant les vacances d'été qui approchent...

On plonge ?

La piscine de Renaix, dont l'eau est chauffée à 28°, est assurément un bel outil, à la fois pour la pratique de la natation que pour les loisirs en famille. Et il serait dommage de ne pas en profiter, car le prix d'entrée de base est accessible à tous, il est le même que pour les Renaisiens : 4,5 euros pour un adulte et 3 euros pour un enfant (idem pour les retraités et les PMR). Il existe par ailleurs différentes formules d'abonnement détaillées sur le site de la commune de Renaix. On y trouve également les heures d'ouverture.



ENVIRONNEMENT ET SANTÉ : UN ENJEU POUR LES CELLOIS

PLEIN SUCCÈS POUR LA CINQUIÈME ÉDITION DU SALON QUI S'EST TENU SOUS LE SOLEIL DANS LE MAGNIFIQUE PARC DE LA FEUILLERIE

C'est par bonheur sous le soleil que s'est déroulé le 9 juin dernier le salon de l'Environnement et de la Santé dans le parc de la Feuillerie à Celles.

Une journée qui clôturait une semaine d'animations à destination des adultes et des écoliers cellois.

" Le bilan est positif, les animations ont été bien accueillies et fréquentées ", souligne Marie Windels, responsable du service Environnement.

" Près de 200 enfants, issus de classes allant de la pré-maternelle à la sixième année, de toutes les écoles de l'entité, ont été accueillis. Et, première cette année, nous sommes allés à la maison de repos Saint-Joseph pour évoquer avec nos aînés les loisirs d'antan en lien avec la nature et les oiseaux, comme les concours de pinsons...". Un grand merci à M. et Mme le Baron Palick Van Hóvell pour leur accueil ainsi qu'à la ferme pédagogique des Aulnes à Escanaffles pour son implication dans le projet.



@ Commune de Celles

PAROLES DE VISITEURS



Nadège
& David



Philippe

Il y a déjà ce cadre qui est magnifique! On a fait le tour des différents stands, beaucoup ont retenu notre attention. La richesse de ce salon c'est aussi sa diversité. Nous avons acheté une oyas, cette poterie d'arrosage qui diffuse lentement l'humidité aux plantes. On va l'essayer. On nous a dit que c'était une réponse au réchauffement...

C'est une première pour moi ce salon ! Et j'y ai trouvé des informations intéressantes dans beaucoup de domaines, notamment l'assistance médicale, les aménagements à réaliser chez soi pour le confort, les aides financières pouvant être sollicitées. Celles est une commune dynamique, comme l'est ce salon...

Suivez l'actu
sur notre page
Facebook

ENVIRONNEMENT
CELLES



@ Commune de Celles

Un public aussi soucieux que curieux

Voici quelques moments saisis durant
le salon mais également durant la
semaine avec les écoles de l'entité de
Celles... Rendez-vous l'année
prochaine pour une nouvelle édition



LES SIX CLÉS DU COMPTE COMMUNAL 2023

LE NOUVEAU DIRECTEUR FINANCIER NOUS DRESSE
LE BILAN DU DERNIER COMPTE, PREMIER EXERCICE DU
GENRE POUR MAXIME PECQUEREAU



@Commune de Celles

LE CHIFFRE

59.550

EN EUROS. MONTANT DU
BONI À L'EXERCICE PROPRE
DU COMPTE 2023

1 Résultat du compte

Le résultat budgétaire global du service ordinaire est de 981.871 euros. A l'exercice propre, le compte 2023 présente un boni de 59.550 euros en tenant compte de différentes provisions. Ces nouvelles provisions (659.013 euros) sont notamment : 300.00 euros pour la cotisation de responsabilisation (pensions du personnel statutaire), 50.000 euros pour la zone de police, 100.000 euros pour la zone de secours... « Cet argent est disponible en cas de besoin », précise le directeur financier. Solde total des provisions au 31 décembre 2023 est de 1,398 million.

2 Recettes

En 2023, la commune de Celles a reçu notamment 2,033 millions d'euros du fonds des communes, en hausse par rapport à 2022 (1,86 million). La commune a perçu 2,355 millions (1,537 million en 2022) pour l'IPP (impôt des personnes physiques à 8,2%), « il s'agit là de la bonne surprise de ce compte », 1,461 million pour le précompte immobilier « en légère hausse également », 107.000 euros venant de la taxe de circulation.

3 Personnel

Au 31 décembre 2023, la commune de Celles occupait 76 agents (pour 58 équivalents temps plein), du personnel administratif et ouvrier. Dépense : 3,85 millions d'euros.

4 Dotations communales

En 2023, la commune a dégagé notamment des fonds pour la zone de police (600.000 euros), la zone de secours (187.000 euros), le CPAS (780.000 euros), l'intercommunale Ipalle (287.000 euros), les Fabriques d'églises (68.000 euros). Toutes dotations confondues, cela représente 2,1 millions en 2023 (1,88 million en 2022).

5 Dette

« Ces dernières années ont été intenses en termes d'investissements, ce qui entraîne une hausse de la charge de la dette » à 1,123 million. Au 31 décembre 2023, la commune était endettée à hauteur de 10,45 millions. « La balise d'emprunts imposée par la tutelle est toujours respectée », précise le directeur financier.

6 Extraordinaire

En matière d'investissements, les dépenses engagées en 2023 atteignent 1,548 million d'euros. Sur les quatre dernières années, ce montant est 9,81 millions d'euros.

Les comptes et budgets
communaux



UNE ASSURANCE GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS

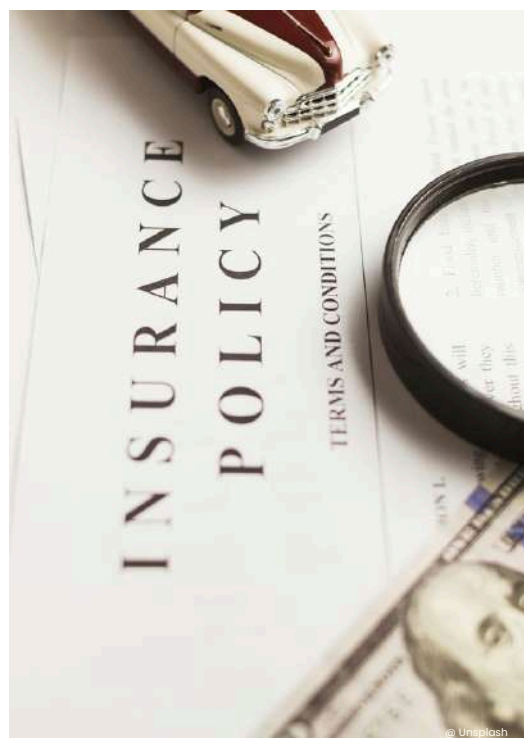
Une procédure simple à suivre pour pouvoir en bénéficier

Dans le cadre de sa supracommunalité, la Province de Hainaut en partenariat avec la Loterie Nationale, propose aux asbl et associations de souscrire une assurance gratuite couvrant les travailleurs bénévoles en responsabilité civile, accident corporel et protection juridique.

La loi du 3 juillet 2005 offre en effet aux bénévoles la même protection que celle accordée aux travailleurs salariés, car l'un comme l'autre peuvent être victime d'un accident durant des prestations.

En souscrivant à l'assurance proposée par la province de Hainaut, une chose est certaine : ni l'association ni les bénévoles ne déboursent un euro en cas d'accident !

L'association souhaitant obtenir des journées de couverture d'assurance volontariat doit remplir un formulaire qu'elle peut trouver via le QR Code et le faire parvenir à l'adresse mentionnée sur le lien provincial.



Infos et
procédure en
scannant ce
QR Code



Bâtiments communaux Des poubelles pour un tri efficace

Huit triples poubelles, dites "îlots de tri", ont été placées en plusieurs endroits dans des bâtiments communaux.

Elles sont destinées à recevoir les déchets ménagers, le carton-papier et les PMC. "Elles sont la concrétisation d'un appel à projets OUT OF HOME 2022 du SPW

Environnement en collaboration avec Fost Plus", explique Pierre Vanisberg, du service Cadre de Vie à la commune de Celles, "ce projet est destiné à améliorer le tri des déchets dans les bâtiments communaux, aux endroits accessibles au public". Il s'agit d'une subvention de 10.000 euros pour la conception et la mise en place.

Où ont-ils été placés ?

- Quatre à la maison de l'entité (au pôle culturel du rez-de-chaussée, dans le couloir du premier étage police-travaux, dans le couloir du deuxième



étage et dans le hall d'accueil du service Population-Etat Civil).

- Un dans la salle du Club House
- Un à l'entrée de la crèche de Pottes
- Deux à l'ATL (accueil Temps Libre) rue Leclercqz à Celles

"Des affiches explicatives sur l'utilisation de ces poubelles ont été placées pour sensibiliser les visiteurs au tri des déchets, afin d'optimiser le dispositif mis en place", termine Pierre Vanisberg.

ENREGISTRER SON VÉLO DÉCOURAGE LES VOLEURS

UN NOUVEAU SITE INTERNET FÉDÉRAL MIS EN PLACE
AVEC LES DIFFÉRENTES RÉGIONS

C'est nouveau et peut s'avérer très utile quand on sait que la pratique du vélo est toujours croissante, tout comme malheureusement le nombre de vols enregistrés chaque année par les forces de l'ordre du pays ! Le site Mybike.belgium.be est la nouvelle plateforme d'enregistrement des vélos soutenue par l'Etat fédéral et les trois Régions du pays. Elle vous permet d'enregistrer et d'identifier votre vélo à l'aide d'un sticker afin de réduire le risque de vol et de recel tout en augmentant les chances de le retrouver en cas de vol. L'accès à la plateforme est gratuit et elle est destinée à toutes les personnes physiques habitant en Belgique ainsi qu'aux personnes morales basées en Belgique. **Dernier élément important :** la nouvelle plateforme fonctionne aussi bien pour les vélos neufs que pour les vélos d'occasion.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut enregistrer son vélo gratuitement en s'inscrivant sur la plateforme d'enregistrement. Vous pourrez ensuite identifier votre vélo à l'aide du sticker qui vous sera envoyé par la Poste après l'enregistrement.

Le sticker est composé d'un identifiant unique ainsi que d'un QR code.

En scannant le QR code présent sur le sticker ou en encodant son identifiant unique sur le site, toute personne peut vérifier facilement, et en temps réel, si votre vélo est déclaré comme volé et le cas échéant, vous contacter anonymement pour vous permettre de le retrouver.

Le site donne également quelques conseils à appliquer pour réduire considérablement le risque de vol de votre vélo...



ARBRENKIT : DEVENEZ ACTEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Si vous souhaitez amener davantage de biodiversité dans votre jardin, l'opération ARBRENKIT, visant à la verdurisation de la Wallonie Picarde via la distribution de plants en kits 100% gratuits est toujours d'actualité ! Ce projet, soutenu par le programme wallon *Yes, We Plant !*, a pour ambition de planter 2.250 grands arbres, 3.700 fruitiers et 90 km de haies d'ici fin 2025. Des objectifs ambitieux visés par les parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et l'asbl Wallonie picarde pour le projet « Un arbre pour la Wapi ». La haie, reine de la polyvalence, joue un rôle

d'une importance capitale dans la biodiversité : elle offre le gîte et le couvert à de nombreuses espèces d'insectes, mammifères et oiseaux, elle est protectrice des sols et en plus d'être mellifère elle participe au charme de nos campagnes ! ARBRENKIT vous propose 5 kits différents (clôture facile, assistant des cultures, cantine des butineurs, resto des oiseaux et fourrager qui est réservé aux agriculteurs et aux centres équestres). Chaque kit comprend 35 plants à planter sur environ 20 mètres. Vous manquez d'espace ? Pas de soucis ! Vous pouvez également commander des

kits de petits fruits rouges. Chaque kit contient une botte de 5 plants à fruits comestibles, idéale pour un espace de 4 mètres. Le projet s'adresse aussi bien aux citoyens qu'aux collectifs, écoles, entreprises, communes et agriculteurs. En pratique : encodez votre demande via www.arbrenkit.be. Les dates et lieux de distribution seront communiqués plus tard (vers novembre). Vous souhaitez vous lancer mais avez besoin d'un accompagnement ? Que ce soit pour commander ou pour obtenir des conseils, rendez-vous sur le site.



LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DE GALACTIC À LA DISPOSITION DE TOUS

CES BORNES SONT RÉFÉRENCÉES SUR LA CARTOGRAPHIE MISE À DISPOSITION DE TOUS LES UTILISATEURS EDI CONSTITUANT L'UN DES PLUS GRANDS RÉSEAUX DE RECHARGE D'EUROPE

La société Galactic, qui a instauré une démarche éco-responsable au sein de son entreprise, vient d'installer sur le site d'Escanaffles trois bornes de recharge à double entrée, soit 6 prises.

Si ces bornes sont surtout destinées à son personnel et à ses visiteurs, la société a manifesté auprès de la commune de Celles son souhait « de les ouvrir au grand public, dont les habitants du village », annonce Rebecca Nahmias, HR Director Europe, « notre site est ouvert, les bornes sont à front de rue, alors pourquoi ne pas les mettre à la disposition de tout le monde ? ».

Une proposition accueillie avec satisfaction puisque « les Escanafflois n'ont jusqu'ici pas d'autre alternative que de franchir l'Escaut et de se rendre dans la zone industrielle d'Avelgem. Ce sont les premières bornes publiques dans l'entité », a commenté le bourgmestre Michaël Busine à la sortie d'une rencontre avec Mme Nahmias.

Bornes référencées

Ces bornes sont référencées sur la cartographie mise à disposition de tous les utilisateurs EDI (Electric by D'leteren), constituant l'un des plus grands réseaux de recharge d'Europe (450.000 bornes).

Les personnes intéressées doivent faire la demande d'une carte auprès de EDI. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site EDI où vous trouverez toutes les informations.



@ Commune de Celles

UNE NOUVELLE PLATEFORME

Demander votre permis de conduire en ligne avec *Beldrive*



Depuis le 19 septembre 2023, les citoyens peuvent demander en ligne un permis de conduire provisoire de catégorie B (M12, M18 ou M36) sur la plateforme "Beldrive". Il suffit ensuite de retirer son permis de conduire provisoire auprès de l'administration communale. Ce projet s'inscrit dans une démarche de simplification administrative pour le citoyen ou citoyenne qui ne devra plus se rendre à la commune qu'une seule fois pour retirer son permis de conduire. La demande peut être introduite via smartphone, ordinateur ou tablette.



ELIA INQUIÈTE LES RIVERAINS ET REPORTE SON CHANTIER EN AOÛT

Travaux en voirie, dans les champs, forages... des précisions ont été apportées sur les modalités et conséquences du chantier notamment pour les agriculteurs

Ce mardi 27 mai 2024, une trentaine de riverains des rues proches de la rue de la Cheminière (Escanaffles) ont participé à une réunion organisée à la maison de l'entité et présidée par le bourgmestre Michaël Busine.

Il s'agissait de faire le point sur le chantier ELIA de liaison souterraine 150 Kv devant remplacer la liaison aérienne entre Ruïen et Chièvres qui, à terme, sera démantelée.

Cette liaison doit traverser l'entité de Celles. Elia programme les travaux en plusieurs phases ou sections (secteur Rejet de Rhosnes, Haute Wimbreucq, rue d'Anseroeul, rue de la Cheminière).

Si le gestionnaire du réseau de transport avait d'abord annoncé un démarrage des travaux à Escanaffles début juin (ouverture de voirie sur plus ou moins 500 mètres de la fin de la rue de la Cheminière vers Anseroeul), le chantier est finalement ajourné à début août. Une information transmise par mail au bourgmestre dans l'après-midi du mardi 27 mai. D'autres sections en « forage dirigé » sont programmées à ce jour pour les mois de février et de mai 2025.

Lors de la réunion du 27 mai, les riverains ont détaillé leurs craintes légitimes quant à ce chantier et aux nuisances qu'il va engendrer dans leur quotidien, notamment en termes de mobilité et d'activité agricole à un moment crucial pour les récoltes.

En conséquence, au terme des échanges, « la commune de Celles s'est engagée à accompagner les riverains sur base de différentes questions transmises à Elia », avait assuré le bourgmestre M. Busine.

Ces questions portaient sur différentes conséquences engendrées par le chantier, elles ont fait l'objet de réponses du gestionnaire de transport d'électricité.



Elles ont été directement transmises aux personnes concernées, les riverains ayant communiqué leurs coordonnées lors de la réunion citoyenne. Nous les résumons ici.

> Contact et indemnités

Les propriétaires et locataires des terrains situés de part et d'autre de la rue de la Cheminière s'étonnaient de ne pas avoir été contactés dans le cadre des récoltes et sur les indemnités liées au chantier.

Elia répond que « les dégâts causés par notre chantier sur leurs parcelles et leurs exploitations seront indemnisés sur base du Protocole d'accord agricole signé entre Elia et toutes les fédérations agricoles wallonnes et belges (...) Le planning du chantier étant en constante mouvance, nous prenons en général contact avec ces exploitants, au minimum 2 semaines avant le début des travaux.

> Mode opératoire du forage dirigé

L'impact au niveau de la rue et de ses habitants ? La largeur nécessaire à la mise en route de ce forage ?

Sur ce point, Elia précise que « des

zones temporaires en amont et en aval seront nécessaires en dehors de la voirie pour y installer machines et matériel. Cette zone sera de +/- 25m de long et 4m de large. Elle sera discutée avec l'exploitant ».

> Travaux en voirie et en champs

Le déroulement des opérations ? Elia précise que « cette méthode consiste à ouvrir une tranchée, à y placer la liaison et à la refermer. La pose d'une telle liaison nécessite principalement l'ouverture d'une tranchée d'une profondeur comprise entre 1,4 à 1,6m lorsqu'elle s'implante en voirie et 1,60 à 1,85m lorsqu'elle s'implante en zone agricole. La largeur de la tranchée est d'environ de 2m. Ce type de tranchée est celui qui sera majoritairement utilisé dans le cadre du présent projet (...) L'accès aux zones de chantier se fera depuis les voiries existantes, puis via des aménagements et les souhaits des différents propriétaires/exploitants. (...)

Les techniques utilisées pour l'aménagement des accès consistent en la pose de platelages en bois et/ou des tôles métalliques ».

Hall technique : les travaux avancent bon train...

Les travaux d'aménagement des abords du hall technique de Celles ont démarré il y a quelques semaines. On y trouvera à termes différentes zones de stockage, un système de lavage et des emplacements de stationnement pour les véhicules communaux. C'est une dalle de 800 mètres carrés qui sera disponible, sur laquelle les eaux de pluie pourront être récupérées dans une citerne de 10.000 litres ainsi que les eaux de ruissellement de la dalle.



Celles : voirie, trottoirs et PAV organique au futur clos

Une demande de permis d'urbanisme, pour lequel aucun avis n'a encore été émis, a été introduite en vue de la construction de 16 habitations, 2 immeubles de 4 appartements et 2 immeubles de 9 appartements rue Provinciale, angle rue du Moulin. Préalablement, une autorisation de modification de la voirie est accordée pour l'espace visé. Elle inclut des aménagement de sécurité, la création de trottoirs le



long de la rue Provinciale (entrée du clos) et rue du Moulin (périmètre du clos) ainsi que l'installation de PAV dont un organique qui sera accessible à tous.

Une pluie... de notes lors de la fête de musique à Escanaffles



Malgré des conditions climatiques défavorables, la fête de la musique mise sur pied par le service culturel a réuni de bons artistes et un public amateur de musique, le 15 juin 2024, sur la place d'Escanaffles. Blues, rock, chansons françaises... étaient au programme de cette manifestation qui, espérons-le, pourra bénéficier d'un peu plus de soleil la prochaine fois...

Justement, on fait ça où l'année prochaine ?

L'édition 2024 est à peine terminée que le service culturel pense déjà à l'année prochaine, posant à chacun d'entre nous une question toute simple à laquelle nous sommes invités à répondre : Molenbaix, Celles, Popuelles, Pottes, Velaines ? Lequel de nos villages, à l'exception d'Escanaffles, accueillera l'édition 2025 ? Pour répondre à cette question, rendez-vous sur la page Facebook de Culture Celles en likant la photo correspond au village qui a votre faveur.

Les votes sont ouverts jusqu'au 16 juillet.

C'est donc à vous de choisir pour 2025 !

LE CREL, LA CELLULE GISER SUR LE TERRAIN DES INONDATIONS

Visite de terrain autour de la Place Verte et du Petit Holaye

Fin mai, notre commune a connu plusieurs épisodes d'inondations autour de la place Verte et du Petit Holaye à Celles.

Des phénomènes de ruissellement qui ont conduit l'administration communale à faire appel à l'expertise du CREL et de la cellule GISER.

Depuis ces épisodes, l'intercommunale Ipalle a procédé autour de la Place Verte à un entretien et nettoyage du réseau d'avaloirs et d'évacuation des eaux.

Le mardi 11 juin, une réunion (suivie d'une longue visite sur le terrain) s'est tenue à la commune en présence du bourgmestre Michaël Busine, de Martin Frens (Contrat de rivière Escaut-Lys) et d'Alain Le Roi (service GISER du SPW pour Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement), du service Travaux et Cadre de Vie de la commune de Celles.

Ils se sont rendus autour de la place Verte et de la rue du Calvaire ainsi qu'au Petit Holaye, un autre secteur problématique à Celles.

C'est une première étape

Le rapport de cette visite doit permettre de déterminer avec précision les parcelles à risques, « d'objectiver la situation », note Alain Le Roi et dans un avenir proche de pouvoir compter sur l'aide de l'asbl Natagriwal dont la mission est d'informer, conseiller et encadrer notamment les agriculteurs dans un processus agroenvironnemental et climatique dans lequel la commune de Celles veut s'inscrire.

« Notre détermination est de faire au plus vite, dans le respect des procédures. Il est impératif une fois la situation objectivée que nous puissions tous nous mettre autour de la table afin de mettre en place des solutions à long terme, comme des aménagements, tenant compte des cultures, du changement climatique, et de chercher des moyens de financement », conclut le bourgmestre Michaël Busine.



@ Commune de Celles

Le point sur les travaux réalisés et projetés

La problématique des inondations a amené la commune de Celles à entreprendre plusieurs actions ces dernières années. La liste des travaux entrepris ou qui seront entrepris aux quatre coins de notre entité doit permettre de contenir le risque de débordements des cours d'eau. « Des actions ont déjà été menées », résume le bourgmestre Michaël Busine, comme le recalibrage de La l'Haye (voir page 14), des travaux de rétention dans le bois de Molenbaix, le nettoyage de la l'Haye entre Velaines et Celles

dans le bois proche de la ch. de Renaix, travaux aussi au Bas Hameau avec la récupération des eaux du bassin versant de la rue des Ecoles afin de réduire les débordements. Par ailleurs, des études ont été effectuées par HIT, Ipalle et la cellule GISER sur le bassin de La l'Haye, elles déboucheront sur des aménagements futurs. On peut ainsi citer deux bassins d'orage et une ZIT (zone d'immersion temporaire) au Billemont et au Clairieux à Molenbaix, des aménagements pour

contrer les coulées de boue et le ruissellement à la rue Delvourgue à Velaines, une autre ZIT sur La l'Haye en amont de la rue Delpré à Velaines et la création de fossés à redents (en escalier, temporisant l'eau) rue Aride et rue des Aulnes à Celles ou encore rue de Forest à Popuelles. « Nous allons vers une vision totale de notre entité, avec pour but ultime de gérer une accumulation ou un ralentissement de l'eau en amont et en aval des zones problématiques », conclut le bourgmestre.

Plus d'infos sur la culture
du Risque Inondations ?



La prime inondations

DEMANDEZ-LA

Un accompagnement du CREL individualisé et totalement anonyme avec un spécialiste du risque inondations



En avril dernier, le conseil communal de Celles a approuvé le projet de prime, d'un montant maximum de 500 euros, allouée aux citoyens cellois qui investissent dans des travaux pour lutter contre les inondations. Cette prime communale anti-inondation peut monter jusqu'à 80% de l'investissement du citoyen avec un maximum de 500 euros par habitation et pour une période de 10 ans.

Sous conditions

Pour pouvoir y prétendre, des conditions doivent être remplies, comme l'a expliqué lors de la séance du conseil communal l'échevine de l'Environnement Axelle Chantry : " L'idée est de soutenir les habitants, de les inciter à se protéger. Les personnes concernées doivent organiser la visite d'un technicien du Contrat de Rivière Escaut-Lys. Une visite qui ne doit pas être ressentie comme un contrôle mais comme un accompagnement confidentiel, individualisé par Martin Frens, pour qui la culture du risque inondation n'a aucun secret. Sa visite permet d'envisager les aménagements les

plus pertinents à réaliser, au cas par cas. Nous débloquons au total pour cette année 2024 une somme de 5.000 euros ".

Pour information, une trentaine de diagnostics, pouvant faire directement l'objet d'une demande d'intervention, ont déjà été réalisés via le CREL dans l'entité de Celles. Pour les autres, souhaitant réaliser le diagnostic, il faut s'adresser au Contrat Rivière Escaut-Lys : Martin Frens, prioritairement par mail mfrens@crescautlys.be ou par téléphone au 0470/11.10.29. Pour obtenir la prime d'aide, il faut pouvoir présenter la facture d'achat du matériel de protection contre l'intrusion de l'eau et avoir introduit la demande de prime dans les 6 mois de la date de la facture.

Quels travaux ?

Les travaux éligibles, repris dans une liste élaborée par le CREL, peuvent correspondre à différents travaux de maçonnerie (mur, caniveau, bordure), d'égouttage (clapet anti-retour, avaloir), de terrassement de terrain, la pose de châssis et de portes étanches...

Confidentiel

L'objectif du diagnostic est de " diminuer la vulnérabilité d'une maison", explique Martin Frens qui insiste sur un point important : " Ce service est gratuit et les données sont confidentielles. Il n'y a pas d'obligation de travaux avec le diagnostic ", cette obligation n'est effective que dans le cas de l'octroi de la prime communale".

Une fois le rendez-vous fixé, la démarche s'effectue en deux étapes : " Un rendez-vous d'une durée d'une à trois heures pour un relevé technique du bâtiment, ainsi que le recueil des témoignages sur l'historique des inondations ".

C'est quelques semaines plus tard qu'est programmé le second rendez-vous. "Nous remettons alors un rapport de recommandations, des suggestions d'aménagements ou de travaux pour se protéger au mieux ". Un diagnostic qui, insiste encore Martin Frens, n'a rien de contraignant ".



Le formulaire



mfrens@crescautlys.be



0470/11.10.29

LA L'HAYE RECALIBRÉE DANS LE CENTRE DE CELLES

Un travail rendu nécessaire par l'état des berges, réduisant le débit du cours d'eau...

D'importants travaux de recalibrage de La L'Haye sont menés depuis avril dernier, pour le compte de HIT (Hainaut Ingénierie Technique), par l'entreprise TravEscout de Templeuve.

Un travail rendu nécessaire par l'état des berges, réduisant le débit du cours d'eau dans un secteur que l'on sait sujet à des risques d'inondations.

Pour contenir ce risque, dans le cadre du programme provincial de lutte contre les inondations NAQIA, HIT a initié le projet de travaux de recalibrage, menés en plusieurs étapes : débroussaillage, stabilisation du lit du cours d'eau avec de l'enrochement, augmentation de la section et enrochement des berges avec de la pierre plate, réfection des maçonneries des murs dégradés et pose de clayonnage.

Un chantier qui a démarré le 8 avril 2024 pour quatre mois. A son terme, le débit moyen de La L'Haye sur ce tronçon sera augmenté de 30%. Avant les travaux, il était estimé à +/- 16 m³/seconde. Après travaux, il sera porté à +/- 21 m³/seconde. « Nous travaillons sur une section de près de 90 mètres enclavée par des habitations, ce qui complique le travail », explique Pierre Delabassée, à la manœuvre (TravEscout).

De lourds moellons plats, pesant de 300 à 1.000 kilos, sont amenés sur place, posés dans le cours d'eau. Renforcés par du béton, ils forment les nouvelles berges. « Ce sont au total 1.500 tonnes de pierre plate (venant de Bruyelle) qui seront posées », estime Pierre Delabassée.



@ Commune de Celles

Espace limité sur le site

Outre le chantier en tant que tel, c'est son organisation qui relève aussi du défi puisque La L'Haye est enclavée dans des propriétés privées.

« Trois riverains sont concernés par le passage des engins, des camions doivent évacuer la terre, d'autres amener des matériaux », explique Marie Windels, responsable du service Environnement à la commune de Celles.

Un accès constitué de plaques métalliques (600 mètres carrés) a été tracé sur les terrains privés. Ils seront remis en état une fois le chantier achevé. « C'est une emprise légale de 6 mètres, un droit de passage, mais c'est tout ce que nous avons. Il n'y a pas de zone de stockage. Tout est évacué et tout est amené au fur et mesure de l'évolution du chantier », précise Pierre Delabassée.

Le recalibrage de la L'Haye est un chantier mené dans des conditions difficiles, en raison du peu d'espace dont dispose l'entrepreneur pour travailler.

LE CHIFFRE

30%

APRÈS LES TRAVAUX, LE DÉBIT DU COURS D'EAU SERA AUGMENTÉ DE 30%, PASSANT DE 16 À 21 MÈTRES CUBES PAR SECONDE

Une fois la section actuelle terminée (entre la rue de la Cazerie et la rue Provinciale), le chantier se déplacera de l'autre côté de la rue Provinciale. Sur cette autre section de près de 80 mètres, il sera surtout question d'un nettoyage en profondeur et de la pose d'un clayonnage Azobé (bois tropical imputrescible).

Des piquets de 3 mètres, dont 2 mètres fixés dans le sol, seront posés tous les 50 centimètres, piquets sur lesquels reposeront des lattes de bois de même nature. Pour ce chantier sur La L'Haye, cours d'eau de deuxième catégorie, les travaux sont estimés à 460.000 euros.

De l'autre côté

CELLES FAIT SA RENTRÉE

SAM. 24/08

DE 14H
À 18H

14 RUE PARFAIT

Activités sportives
et culturelles
Ateliers découvertes
Lancement de la saison culturelle

ATL

SPORT

CULTURE

INSCRIPTIONS

ENTRÉE
GRATUITE

VACANCES, J'OUBLIE TOUT MAIS...

LES GESTES À POSER AVANT DE PARTIR À L'ÉTRANGER

Le Service public fédéral (SPF) rappelle ce à quoi il est bon de penser avant de partir en vacances, car "beaucoup de Belges ne sont pas préparés" à être confrontés à des problèmes. Six conseils à découvrir dans une vidéo des Affaires étrangères...



Chaque année, de nombreux Belges partent en vacances à l'étranger, sans vraiment se préparer au pire qui n'arrive pas qu'aux autres : un accident, un phénomène météorologique, la perte de documents de voyage ou d'identité, un vol...

C'est dans la perspective d'avoir à faire face à ces différentes situations qu'à l'approche des vacances d'été, le SPF Affaires étrangères rappelle les bons gestes à adopter avant de partir en vacances.

« Des Belges ne sont pas préparés, aux quatre coins du monde. Nous leur demandons de se préparer un minimum afin de pouvoir assurer au mieux le soutien consulaire, lorsque cela est nécessaire », explique le SPF qui vient de publier une vidéo détaillant les six gestes à suivre avant de faire ses valises.

« Il est important que les Belges soient conscients de ce qu'on peut faire et ne pas faire. Notre objectif est qu'ils voyagent en toute sécurité », insiste le SPF Affaires étrangères.

Plusieurs aspects sont évoqués et détaillés sur le site auquel vous avez accès directement via le QR Code.

Ces thèmes sont les documents de voyages, les Belges en détresse, la santé et l'hygiène, les problèmes de sécurité, les assurances voyage, les voyages avec des mineurs d'âge, des animaux, les douanes, les aéroports, l'argent, les numéros utiles que l'on pourra rapidement former en cas de besoin.

Le SPF Affaires étrangères appelle également les voyageurs à s'enregistrer avant de partir sur le site www.travellersonline.diplomatie.be.

« Quelques dizaines de milliers de personnes s'enregistrent, ce qui est peu. Les autres pensent souvent que cette banque de données n'est pas sécurisée, mais ce n'est pas le cas », assure le SPF. Cet outil permet d'assister plus facilement les Belges dans le besoin. Il a d'ailleurs été particulièrement utile lorsque des feux de forêt ont frappé, en juillet 2023, la Grèce.

**SCAN
HERE!**



La KIDS-ID obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Pour voyager en dehors de la Belgique, dans l'Union Européenne et ailleurs dans le monde, les enfants âgés de moins de 12 ans doivent donc être obligatoirement munis d'un document de voyage valable.

Ce document se nomme Kids-ID, mais parfois il ne suffit pas (selon les pays) et il convient alors de demander un passeport. La Kids-ID n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la

demande pour vos enfants au service population. Notez que le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 2 semaines. Ne tardez pas à la demander pour être certain de l'avoir avant de partir !



@ SPF

L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL

VOS ENFANTS ENTRE DE BONNES MAINS



GARDERIE À
PARTIR DE 7H
LE MATIN ET
JUSQUE 18H
LE SOIR

Ecole communale de Pottes



- Cadre verdoyant
- Ecole de village, collations saines
- Seconde langue dès le 3e primaire, activités autour de l'école et de la nature environnante
- Activités extrascolaires gratuites

 **Directeur : Dominique Praet**
 **Rue de l'Enseignement 3**
7760 POTTES
 **069/45.56.55**



Ecole communale d' Escanaffles

- Implantations primaire et maternelle séparées
- Immersion en anglais
Eveil aux langues dès la 1ere maternelle, immersion en anglais dès la 3e maternelle
- Cours de récréation verdoyantes

 **Directeur : Stéphane Delhaye**
 **Maternel : Rte Provinciale 181**
Primaire : Place 19
7760 ESCANAFFLES
 **069/45.60.83**



INSCRIPTIONS

JUSQU' AU 12/07 SUR RDV ET DU
19 AU 23/08 SUR RDV ET SUR SITE

DE L'HERBE DANS LES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Des travaux d'exhumations ont également été menés entre la mi-mars et fin mai

Après un peu plus de deux mois de fermeture, le cimetière de Pottes a rouvert ses grilles à la fin mai. Il a été fermé à la mi-mars pour des travaux d'exhumation et d'enherbement.

Deux chantiers simultanés y ont été conduits par l'équipe technique et les fossoyeurs de la commune de Celles :

- Des exhumations au niveau de trois allées à droite de l'entrée du cimetière.
- Un enherbement des allées qui ont été végétalisées, à l'exception de l'allée centrale qui doit rester carrossable. On y a semé un mélange spécifique indigène résistant au piétinement. Ce sont 800 m² de semences mellifères qui ont été déversées dans les allées, soit 40 kilos.

C'est le temps de pousse de cette herbe nouvelle plus long que prévu en raison des mauvaises conditions climatiques qui a conduit les autorités communales à retarder la réouverture initialement prévue fin avril. Le piétinement d'une herbe mal enracinée aurait mis à mal le travail réalisé par les ouvriers.

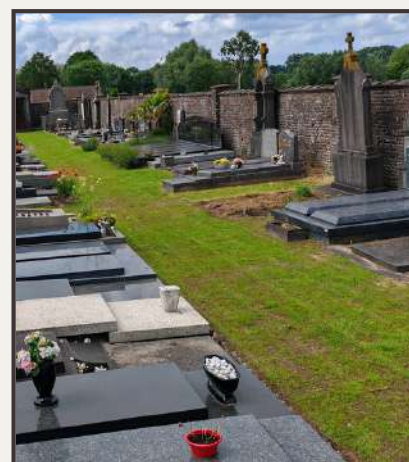
Cette phase étant achevée, la prochaine étape à Pottes sera le réaménagement du cimetière, pour lequel un plan a été transmis à la Wallonie. Un réaménagement prévu dans le même état d'esprit que celui des cimetières d'Escanaffles et de Celles. L'administration communale de Celles s'excuse encore auprès des familles impactées par cette longue fermeture et les remercie pour leur patience.

Nouvelle fondation pour les columbariums de Celles



Le service des Travaux de la commune a mené des travaux de maçonnerie au cimetière de Celles. Il s'agissait de consolider l'espace des columbariums dont le socle en béton était défaillant.

" Il a donc été démoli et une nouvelle base a été réalisée sur une nouvelle fondation, assurant ainsi la stabilité de l'ensemble ", explique Grégory Florent, conducteur-responsable du service des Travaux. Merci à l'équipe pour les deux chantiers.



Celles

FÊTE DES AÎNÉS

Repas Spectacle



Tylia



Nono



Elle & Jo



De temps en temps



Patsy



Benoît Juillet

jedi
5

septembre



Salle de l'Entité
de Celles

dès
11h30

20€

HABITANT DE
L'ENTITÉ

30€

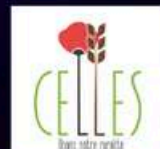
HORS ENTITÉ

Apéro
Repas

Spectacle

Café et dessert offerts

LE PLATO
Live
Part en live!



INSCRIPTIONS
Jusqu'au 23 août

Par téléphone

0472/11.17.05

Par e-mail

culture@celles.be

via le talon ci-joint

**Paiement en liquide
sur place**

Nom: Prénom:

Localité:

Numéro de téléphone:

Nombre de personnes:

☐ Apéro - Repas - Spectacle - Café - dessert
(20€ Entité - 30€ Hors Entité - dès 11h30)

☐ Spectacle et café - dessert uniquement (Gratuit - à 14h)

☐ Réservation du Taxi Social (adresse:)

Talon à remettre à la bibliothèque communale - 14 rue Parfait - Celles

SAINT-JOSEPH A 10 ANS : JOYEUX ANNIVERSAIRE



Pensionnaires, proches, amis... près de 400 repas ont été servis lors du barbecue organisé par l'équipe de la cuisine du CPAS, avec le concours de bénévoles du Conseil consultatif des aînés de Celles

Le dimanche 2 juin 2024, l'institut Saint-Joseph a célébré son anniversaire. Son dixième. Pensionnaires, proches, amis... près de 400 repas ont été servis lors du barbecue organisé par l'équipe de la cuisine du CPAS, avec le concours de bénévoles du Conseil consultatif des aînés de Celles. Une journée marquée également par une exposition d'objets anciens du quotidien tout spécialement sortis pour l'occasion du musée Jules Jooris de Warcoing. L'occasion pour le président Alain Huvenne de revenir sur la création, parsemée d'écueils, de cet outil que bien des communes nous envient aujourd'hui.

“ Les enjeux de demain sont énormes tant Le besoin de places en MR et surtout en MRS est appelé à augmenter de manière exponentielle “

ALAIN HUVENNE
Président du CPAS



« La création de ce nouveau bâtiment a permis d'accroître notre capacité d'accueil de 90 à 110 lits, 113 aujourd'hui dont 70 en MRS, 38 en MR et 5 en court séjour ». Depuis sa mise en service, le bâtiment a également évolué avec « l'extension de l'espace de vie de nos résidents, une réussite de convivialité et de luminosité (...) Nous avons aussi procédé à l'installation de panneaux photovoltaïques nous permettant de climatiser les 2e et 3e étages (...) A l'extérieur, des arbres de vie ont été plantés permettant de recevoir les familles et leurs enfants, un enclos a été créé pour nos biquettes et un projet de jardin d'agrément, thérapeutique et sensoriel, va bientôt se concrétiser », a ainsi détaillé le président. Dans son intervention, le président n'a pas manqué d'évoquer le défi qui attend le CPAS de Celles, à savoir le vieillissement de nos aînés. « Leur bien-être doit rester au cœur de nos projets à travers l'action de

nos activités d'entrepreneur social (...) Il est crucial de pouvoir proposer des établissements d'accueil et d'hébergement de qualité et accessible financièrement. Le besoin de places MR et surtout en MRS est appelé à augmenter de manière exponentielle. Il est évident que des alternatives seront à prévoir, à nous de relever ce défi qui reste un enjeu social majeur ». Quant au directeur du home, Jean-Denis Derieuw, il a mis l'accent sur « les métiers passionnants mais aussi difficiles » de l'accueil des personnes âgées, « des métiers qui ont un sens parce que nous accompagnons des personnes rendues fragiles par la vie et l'âge (...) Projetons-nous ensemble sur ce à quoi pourrait ressembler la maison de repos dans 10 ans. Entre les nouvelles technologies, les thérapies douces qui ne sont pas assez utilisées et les échanges culturels et intergénérationnels à développer... ».



Une journée gravée dans les mémoires



@ PHOTOS Commune de Celles



PLAINES DE JEUX 2024 : DÉPART POUR L'AVENTURE

Voici la joyeuse équipe d'animation qui accompagne vos enfants durant tout cet été



C'est parti pour une nouvelle édition des plaines de jeux de Celles. Cet été 27 jeunes encadreront les enfants durant les 6 semaines (3 fois deux semaines) à Velaines, Escanaffles et Pottes. Ils ont eu l'occasion de se réunir plusieurs fois pour préparer les différentes périodes.
« L'occasion de se rencontrer, d'échanger, de se former pour les moniteurs non brevetés à

l'organisation des plaines, à la découverte d'une journée type ou encore aux techniques d'animation, aux jeux de reconnaissance... », précise Nicolas Gustin, responsable du service Jeunesse à la commune de Celles.
Elles sont trois coordinatrices cette année : Louise Chantry et Joséphine Dedonder, dites « les référentes » et Candy Lemaire, « la petite nouvelle de l'année ».

Ces réunions sont « une étape importante pour la préparation des plaines, pour définir les thèmes des différentes semaines, la préparation des activités et accompagner celles et ceux qui découvriront les plaines de jeux en 2024 et pour lesquels il s'agit souvent d'un premier job », ajoute Nicolas.
Des plaines celloises qui sont complètes cette année encore. Près de 350 enfants sont inscrits.

UNE CAMPAGNE WALLONNE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Wallonie lance une campagne destinée à mieux faire connaître la législation anti-discrimination et à visibiliser les points de signalement en cas de discrimination. Cette campagne, intitulée « Vous êtes victime ou témoin de discrimination ? Que faire ? Qui contacter ? » se décline autour de deux supports, à savoir une affiche et un dépliant contenant les critères protégés, des exemples de comportements interdits ainsi que les coordonnées de points de signalement en cas de discrimination. Le dépliant existe en dix langues (français, anglais, allemand, arabe,

ukrainien, dari, russe, pachto, albanais et turc) que les usagers peuvent télécharger en scannant le QR code correspondant à leur langue sur la dernière page de la brochure en français disponible dans les locaux de l'administration communale ou sur le site officiel via le QR Code ci-dessous. Par ailleurs, un numéro gratuit est disponible pour les renseignements et les signalements si vous êtes victime ou témoin de discrimination : 0800/12800.



L'INTERNET SOCIAL ? UN DROIT POUR TOUS

Depuis le 1er mars 2024, le SPF Economie a lancé un nouveau système de tarif social pour les télécommunications en Belgique

Ces derniers mois, des travaux importants destinés à améliorer la couverture internet haut débit ont été menés par les opérations Orange-VOO et Proximus dans notre entité.

Les travaux de déploiement des réseaux se terminent et permettent aujourd'hui aux citoyens cellois de choisir un opérateur progressivement capable de répondre à leurs besoins en termes de connectivité rapide.

Dans le même temps, depuis le 1er mars 2024, le SPF Economie a lancé un nouveau système de tarif social pour les télécommunications appelé « offre internet sociale ».

L'offre internet sociale est un tarif maximum avantageux pour une connexion internet fixe qui doit répondre à une série d'exigences techniques minimales.

Il s'agit d'une mesure visant à fournir un accès à l'internet à un plus grand nombre de personnes ou de familles en situation de vulnérabilité (bénéficiant d'un revenu d'intégration ou d'une autre forme d'aide financière).

Deux formules de tarification

- 1 Soit une formule au prix max de 19 euros par mois pour l'internet fixe à des vitesses minimales de 30 Mbps (download) et de 4 Mbps (upload) comprenant au moins 150 Go de données.
 - 2 Soit une formule au prix max de 40 euros par mois pour l'internet fixe à des vitesses minimales de 30 Mbps (download) et de 4 Mbps (upload) comprenant au moins 150 Go de données en combinaison avec un ou plusieurs autres services (par exemple, télévision et/ou téléphonie et/ou téléphonie mobile...) en fonction des opérateurs VOO ou Proximus auprès desquels on peut souscrire à cette offre sociale.
- Toutes les informations concernant les conditions pour bénéficier de cette offre ainsi que sur la procédure sont à retrouver sur le site du SPF Economie par téléphone au numéro gratuit 0800/12033 (de 9h à 17h).



Qui a droit à cette mesure ?

Pour être pris en compte pour l'offre internet sociale, vous devez remplir une série de conditions.

Attention, le fait de bénéficier d'une intervention majorée pour soins de santé (BIM) ou d'une indemnité d'incapacité de travail de la mutuelle n'ouvre pas le droit à l'offre internet sociale.

Le SPF Economie a conçu un outil qui vous permet de vérifier si vous remplissez les conditions pour obtenir l'offre internet sociale. Pour ce faire, le SPF Economie se base sur les informations du registre national, de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale et de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT). Vérifiez si vous remplissez les conditions pour obtenir l'offre internet sociale en cliquant sur le QR Code.



Jacques Gillebert aux petits soins pour ses abeilles

Sous la combinaison de Jacques Gillebert, 20 ans d'apiculture. En juin, dans le cadre de la semaine de l'Environnement, le Pottois a ouvert les portes de ses ruches

La population d'abeilles est en danger. En conséquence, la production de miel est également en baisse. Un chiffre suffit pour s'en convaincre : si en 2016, Jacques Gillebert parvenait encore à produire annuellement 240 kilos de miel, l'an passé sa production est tombée à 135 kilos.

Le réchauffement climatique, les insecticides et autres produits phytosanitaires dont l'utilisation a une influence néfaste sur la santé des abeilles, la biodiversité en général et le frelon sont les causes de cette diminution. Un frelon contre lequel Jacques se bat depuis plusieurs années, en utilisant un système de pièges donnant des résultats probants. L'an passé, l'apiculteur pottois est ainsi parvenu à capturer 150 frelons.

Les apiculteurs, où qu'ils soient, s'alarment de la dangerosité de l'insecte et de son développement rapide. Malgré la lutte, le frelon asiatique est parvenu à s'installer dans la région. Sans surveillance et intervention humaine, une ruche peut être décimée en une semaine.

« Le frelon asiatique se reproduit, sait se nourrir, coloniser les espaces et se défendre. Il a un besoin énorme en protéines,



Jacques, un véritable passionné.

Le saviez-vous ?

700.000

**C'EST LE NOMBRE DE
FLEURS QU'UNE
ABEILLE DOIT BUTINER
POUR PRODUIRE UN
KILO DE MIEL**

s'alimente d'insectes et l'abeille représente une part importante de son menu », explique Jacques Gillebert. Cette espèce invasive, qui a « la capacité de rester en vol stationnaire devant une ruche, stresse considérablement les abeilles qui sortent moins de la ruche, avec pour conséquence une reine qui pond moins ». Le combat sera difficile, mais il n'entame en rien la passion du Pottois. « J'ai commencé bêtement il y a un peu plus de 20 ans. J'avais un collègue qui produisait du miel. Il m'a convaincu. Du coup, j'ai acheté une première ruche, puis une deuxième, une troisième... Je suis devenu un véritable passionné ! Mais inquiet, car il ne faut pas se cacher. Si la population d'abeilles diminue, le nombre d'apiculteurs diminue également. Il est donc important de parler aux jeunes, de les intéresser, de susciter de nouvelles vocations ... ».

**“ PARTAGER EST UN DEVOIR FACE À LA NÉCESSITÉ DE FAIRE
COMPRENDRE AU PLUS GRAND NOMBRE QUE LA POPULATION
D'ABEILLES, EN DIMINUTION, EST EN DANGER**

JACQUES GILLEBERT

